

VIDE DRESSING : Règlement et conditions générales

ADO.FEMME & HOMME

Article 1 : Cette manifestation est organisée par L'Amicale Laïque de Vouillé-les-Marais à la salle des fêtes de Vouillé, rue du 19 Mars 1945, le **samedi 7 et dimanche 8 mars 2026, de 10h à 18 h.**

L'accueil des participants débute à **8h00**. Il ne sera plus possible de venir installer son stand après 9h, heure d'ouverture des portes au public. Ils s'engagent à rester présents tout au long des horaires d'ouverture au public et à quitter les lieux en laissant leurs emplacements **propres**.

Les participants certifient sur l'honneur ne vendre à cette occasion que des objets personnels et usagés, deux fois par an au plus, conformément à l'article R 321-9 du Code pénal.

Article 2 : Le vide dressing est réservé uniquement aux **particuliers** majeurs et non professionnels. Ils sont autorisés à vendre et à acheter des vêtements (Femme/Homme), chaussures et accessoires de mode **adulte** exclusivement propres et en bons états. L'organisateur se réserve le droit de refuser la vente de tout matériel ou marchandise inappropriés ou illégaux.

La vente de produits alimentaires et consommables par les exposants est interdite. L'organisateur se réserve l'exclusivité de la vente de boissons et de la restauration.

Article 3 : L'inscription, la réservation et le règlement préalables d'un emplacement sont nécessaires. L'inscription est prise en compte dès lors de la réception du paiement et des pièces justificatives. Elle est définitive et non remboursable. L'inscription au vide dressing se fait par ordre de réception des dossiers complets.

L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de la manifestation et notamment lorsque la totalité des emplacements a été attribuée.

Article 4 : Pour le dossier d'inscription, fournir :

- ❖ Un **justificatif d'identité** en joignant une copie (recto-verso) lisible (ex : carte identité)
- ❖ Joindre le **coupon d'inscription** dûment rempli et signé
- ❖ Le **montant** de l'inscription (chèque à l'ordre d'**Amicale Laïque ou par le site helloasso Amicale laïque Vouillé les marais**)

Ces formalités constituent un préalable indispensable pour l'acceptation de la réservation. De fait, le manquement à Ces obligations entraîneront de plein droit le rejet de la réservation, le chèque sera détruit.

Ces informations seront insérées dans un registre tenu à la disposition des services de contrôle conformément à la loi en vigueur.

Article 5 : Le montant est fixé à 8€ pour une table d'1,83 X 0,76m et de 5€ pour une table de 1,20 X 0,80m fournie avec deux chaises. Réservation d'une grande table ou de deux petits maximums par personne.

Le choix des dimensions des tables se fait selon la disponibilité. L'emplacement est pensé pour accueillir un portant si vous le souhaitez.

Il est interdit de modifier la disposition des emplacements ou de revendre son emplacement. Seuls les organisateurs sont habilités à le faire si nécessaire. Les exposants sont tenus de respecter les mesures de sécurité prises par l'organisateur. Les exposants ne doivent pas obstruer les allées ou les voies d'accès et les sorties de secours, ni les empiéter.

Article 6 : Les vêtements et accessoires exposés demeurent sous la seule responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent être en aucun cas tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols ou détériorations. En acceptant le présent règlement, l'exposant abandonne tout recours à l'encontre de l'association en cas de sinistre. La vente ne s'effectue qu'entre l'acheteur et l'exposant, elle ne concerne en aucune manière les organisateurs, aucune réclamation ne pourra être formulée à leur encontre.

Article 7 : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas le présent règlement sera priée de quitter les lieux sans qu'elle ne puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

DATE LimITE DES INSCRIPTIONS LE 21 FÉVRIER

FORMULAIRE INSCRIPTION VIDE DRESSING à déposer dans la boite aux lettres de L'amicale, devant

l'école (côté rue du Prieuré)

Possibilité de contacter vincent.vouille@sfr.fr ou 06.09.39.80.97 **DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS LE 21 FEVRIER.**

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail : @.....

Téléphone :

- Réservation une grande table (1,83X0,76m) et deux chaises
- Réservation d'une petite table (1,20X0,80m) et deux chaises
- Réservation de deux petites tables et deux chaises
- J'ai un portant
- Justificatif d'identité
- Chèque à l'ordre de l'Amicale Laïque
- Site helloasso Amicale laïque Vouillé les marais
- SAMEDI
- DIMANCHE
- SAMEDI & DIMANCHE

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 autres manifestations au cours de l'année civile (art. R321-9 du Code Pénal)

J'atteste avoir pris connaissance du règlement ci-joint

Fait à Le

Signature :